



Un dividende brut de 1,375 € par action proposé par le Conseil d'administration de Telenet à l'Assemblée générale d'avril 2022

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé. Informations privilégiées.

Malines, le 10 février 2022 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles : TNET) annonce que son Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale d'avril 2022 d'approuver le paiement d'un dividende brut de 1,375 € par action (149,4 millions € au total¹). Le dividende proposé sera payé en utilisant la trésorerie et les équivalents de trésorerie existants et complète le dividende brut intercalaire de 1,375 € par action, payé en décembre 2021. Ainsi, il comprend ensemble le plancher de dividende brut de 2,75 € par action. Ainsi, ce dividende constitue une partie intégrale de la politique de rémunération des actionnaires de la Société, telle que présentée lors du Capital Markets Day de décembre 2018 et telle que renforcée en octobre 2020. En cas d'approbation, le dividende sera mis en paiement le 4 mai 2022 et les actions Telenet seront négociées ex-dividende sur Euronext Brussels à compter du 2 mai 2022. En parallèle, le Société continue à exécuter le reste de son programme de rachat d'actions 2021, réalisé à environ 76%.

En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous avons pour objectif de maintenir un ratio de Dette nette totale sur Adjusted EBITDA consolidé annualisé (« net total leverage ») proche du point médian de 4,0x par le biais d'un niveau attrayant et soutenable de rémunération de l'actionariat. Cela inclut un dividende plancher fixe de 2,75 € (brut) par action. Le reste de nos flux de trésorerie disponibles ajustés peut encore être pris en considération pour des acquisitions relatives, des dividendes extraordinaires, des rachats d'actions supplémentaires, une réduction de la dette ou une combinaison de ces affectations.

Détails du paiement du dividende²

- **Dividende brut par action de 1,375 € (0,9625 € net):** Le dividende brut par action a été fixé à 1,375 € et représente globalement 149,4 millions € (sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende en circulation au 4 février 2022²).
- **Date ex-dividende du 2 mai 2022:** Dès l'ouverture de Euronext Bruxelles le 2 mai 2022, les actions Telenet seront négociées ex-dividende.

¹ Sur base de 108.659.465 actions donnant droit à des dividendes au 4 février 2022

² Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 27 avril 2022

- **Date de clôture des registres du 3 mai 2022**
- **Date de paiement du 4 mai 2022:** Le paiement effectif du dividende tant aux actionnaires nominatifs qu'aux détenteurs d'actions dématérialisées aura lieu le 4 mai 2022. Le paiement du dividende sera soumis à un précompte de 30% en vertu du droit belge. Le dividende net par action de 0,9625 € peut cependant être différent pour les actionnaires étrangers en fonction de l'existence de traités de double imposition entre la Belgique et certains pays étrangers. Pour bénéficier du précompte réduit, les actionnaires doivent présenter formellement une attestation fiscale à ING Belgique en sa qualité d'agent payeur pour le compte de la Société, au plus tard 10 jours calendrier après la date du paiement effectif.

Contacts

Investor Relations:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	+32 15 333 054
	Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	+32 15 333 738
Press & Media:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	+32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	bart.van.sprundel@telenetgroup.be	+32 15 333 495

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global – l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique – détient une participation directe de 58,3% des actions de Telenet Group Holding SA/NV (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2020 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités intermédiaires et des présentations liées aux résultats financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 10 février 2022 à 07:00h CET